CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E103408** **VALABLE JUSQU'AU** **16/04/2027**

ÉDITÉ LE 13/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2002

Raison sociale : SAS BELMER

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 12/05/2022

Capital : 8 000

24 TER AVENUE DU QUESNOY
59400 CAMBRAI

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DOUAI 2002B50159

Siret : 443 804 745 00026

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0045153/J

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146817907

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146817907

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 03 27 81 73 95 **Fax :**

Portable : 07 50 36 27 99

Responsabilité légale :
BELMER ANTOINE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.belmer-couverture-nord.fr

E-mail : bn.belmer@laposte.net

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 973 025 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	9	17/04/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		17/04/2024
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)		17/04/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/04/2026 15:03

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E103408** **VALABLE JUSQU'AU** **16/04/2027**

ÉDITÉ LE **13/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2002
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 12/05/2022
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DOUAI 2002B50159

Siret : **443 804 745 00026**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 0045153/J

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146817907

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146817907

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **SAS BELMER**

24 TER AVENUE DU QUESNOY
59400 CAMBRAI

Téléphone : 03 27 81 73 95 **Fax :**
Portable : 07 50 36 27 99

Site Internet : http://www.belmer-couverture-nord.fr
E-mail : bn.belmer@laposte.net

Responsabilité légale :
BELMER ANTOINE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	17/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	17/04/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	17/04/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	17/04/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	17/04/2024
o Isolation des combles perdus	17/04/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/04/2026 15:03

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.